

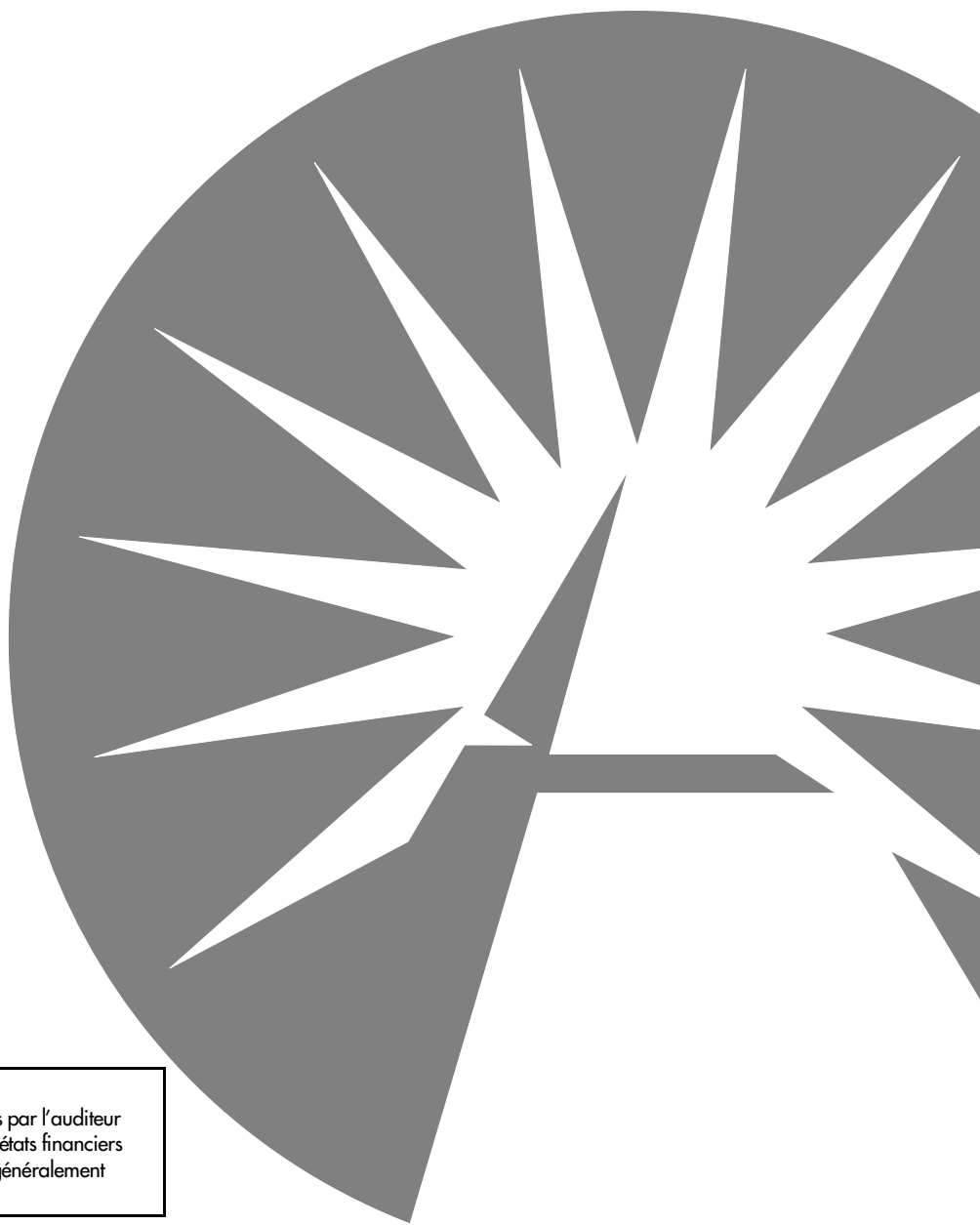


Catégorie Portefeuille Fidelity Équilibre de la Société de Structure de Capitaux Fidelity

Rapport semestriel 31 mai 2011

Avis aux lecteurs

Les états financiers intermédiaires ci-joints n'ont pas été revus par l'auditeur externe de la Catégorie. L'auditeur externe fera un audit des états financiers annuels de la Catégorie conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.



Catégorie Portefeuille Fidelity Équilibre de la Société de Structure de Capitaux Fidelity Titres en portefeuille au 31 mai 2011 (non audités)

En pourcentage de l'actif net

Fonds d'actions – 65,1 %

	Parts	Coût (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
Fonds d'actions canadiennes – 35,0 %			
Fonds Fidelity Discipline Actions ^{MD} Canada – série O	828 278	22 790 \$	27 962 \$
Fonds Fidelity Potentiel Canada – série O	1 264 494	23 820	27 780
Fonds Fidelity Dividendes – série O	1 536 840	19 397	22 106
TOTAL DES FONDS D' ACTIONS CANADIENNES		66 007	77 848
Fonds d'actions mondiales et internationales – 20,1 %			
Fonds Fidelity Dividendes mondiaux – série O	1 519 135	10 706	11 094
Fonds Fidelity Immobilier mondial – série O	1 357 716	10 274	11 191
Fonds Fidelity Discipline Actions ^{MC} internationales – série O	2 710 255	22 338	22 446
TOTAL DES FONDS D' ACTIONS MONDIALES ET INTERNATIONALES		43 318	44 731
Fonds d'actions américaines – 10,0 %			
Fonds Fidelity Discipline Actions ^{MD} Amérique – série O	1 861 636	20 619	22 140
TOTAL DES FONDS D' ACTIONS ..		129 944	144 719

Autres renseignements

En vertu de la hiérarchie de la juste valeur, tous les placements étaient affectés au niveau 1 au 31 mai 2011 et au 30 novembre 2010. La méthodologie ou les données utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le degré de risque associé à ces titres. Pour obtenir plus de renseignements concernant les données d'évaluation, veuillez consulter la section intitulée Évaluation des titres présentée dans les Notes afférentes aux états financiers ci-jointes.

Fonds de titres à revenu fixe – 34,9 %

	Parts	Coût (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
Fonds de titres à revenu fixe canadiens – 24,9 %			
Fonds Fidelity Obligations canadiennes – série O	4 099 562	53 928 \$	55 403 \$
Fonds de titres à revenu fixe mondiaux – 5,0 %			
Fonds Fidelity Obligations mondiales - Devises neutres – série O	1 050 005	10 609	11 002
Fonds de titres à revenu fixe américains – 5,0 %			
Fonds Fidelity Titres américains à rendement élevé - Devises neutres – série O	1 205 088	10 406	11 082
TOTAL DES FONDS DE TITRES À REVENU FIXE		74 943	77 487
TOTAL DES TITRES EN PORTEFEUILLE – 100,0 %		204 887 \$	222 206
AUTRES ACTIFS NETS (PASSIFS) – 0,0 %			37
ACTIFS NETS – 100 %			222 243 \$

États financiers (non audités)

États de l'actif net

Les montants sont exprimés en milliers de dollars (sauf les montants par action).

Aux 31 mai 2011 et 30 novembre 2010

	Au 31 mai 2011	Au 30 novembre 2010
Actif		
Placements à la valeur marchande	222 206 \$	177 225 \$
Trésorerie et devises	42	—
Montants à recevoir à la vente de placements	—	209
Distributions à recevoir	326	278
Montants à recevoir à la vente d'actions	1 053	611
	<u>223 627</u>	<u>178 323</u>
Passif		
Montants à payer au dépositaire	—	11
Montants à payer à l'achat de placements	569	431
Montants à payer au rachat d'actions	194	185
Distributions à payer	198	151
Frais de gestion à payer	339	265
Autres montants à payer à des sociétés affiliées	47	37
Autres montants et charges à payer	37	27
	<u>1 384</u>	<u>1 107</u>
Actif net représentant les capitaux propres	<u>222 243</u>	<u>177 216</u>
Ajustement du cours acheteur au dernier cours de clôture	—	—
Valeur liquidative représentant les capitaux propres	<u>222 243 \$</u>	<u>177 216 \$</u>

Actif net par action

Série A :

(81 211 \$ / 7 628 actions et 69 831 \$ / 6 922 actions, respectivement)

10,6462 \$ 10,0873 \$

Série B :

(85 646 \$ / 7 969 actions et 62 632 \$ / 6 156 actions, respectivement)

10,7478 \$ 10,1734 \$

Série F :

(6 298 \$ / 562 actions et 5 239 \$ / 496 actions, respectivement)

11,2099 \$ 10,5534 \$

Série F5 :

(1 511 \$ / 105 actions et 1 271 \$ / 92 actions, respectivement)

14,3856 \$ 13,8569 \$

Série F8 :

(667 \$ / 52 actions et 700 \$ / 55 actions, respectivement)

12,9070 \$ 12,6285 \$

Série T5 :

(16 059 \$ / 1 168 actions et 13 824 \$ / 1 036 actions, respectivement)

13,7545 \$ 13,3424 \$

Série T8 :

(15 467 \$ / 1 247 actions et 11 877 \$ / 972 actions, respectivement)

12,4021 \$ 12,2172 \$

Série S5 :

(10 011 \$ / 722 actions et 7 808 \$ / 581 actions, respectivement)

13,8594 \$ 13,4297 \$

Série S8 :

(5 373 \$ / 429 actions et 4 034 \$ / 327 actions, respectivement)

12,5271 \$ 12,3278 \$

États financiers (non audités) – suite

États de l'évolution de l'actif net

Les montants sont exprimés en milliers de dollars.

Semestre terminé le 31 mai 2011	Catégorie	Série A	Série B	Série F	Série F5	Série F8	Série T5	Série T8	Série S5	Série S8
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux :										
Activités	10 432 \$	3 965 \$	3 790 \$	340 \$	84 \$	35 \$	792 \$	706 \$	466 \$	254 \$
Distributions aux actionnaires										
Remboursement de capital	(1 378)	—	—	—	(34)	(24)	(360)	(558)	(211)	(191)
Opérations sur les capitaux propres										
Produit net de la vente d'actions .	57 307	17 958	26 014	1 404	518	195	2 804	4 451	2 485	1 478
Réinvestissement des distributions	295	—	—	—	11	5	70	74	82	53
Coût des actions rachetées	(21 629)	(10 543)	(6 790)	(685)	(339)	(244)	(1 071)	(1 083)	(619)	(255)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres	35 973	7 415	19 224	719	190	(44)	1 803	3 442	1 948	1 276
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	45 027	11 380	23 014	1 059	240	(33)	2 235	3 590	2 203	1 339
Actif net										
Au début du semestre	177 216	69 831	62 632	5 239	1 271	700	13 824	11 877	7 808	4 034
À la fin du semestre	222 243 \$	81 211 \$	85 646 \$	6 298 \$	1 511 \$	667 \$	16 059 \$	15 467 \$	10 011 \$	5 373 \$

Semestre terminé le 31 mai 2010	Catégorie	Série A	Série B	Série F	Série F5	Série F8	Série T5	Série T8	Série S5	Série S8
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux :										
Activités	1 292 \$	519 \$	323 \$	47 \$	13 \$	77 \$	127 \$	89 \$	30 \$	67 \$
Distributions aux actionnaires										
Remboursement de capital	(1 143)	—	—	—	(21)	(168)	(239)	(427)	(133)	(155)
Opérations sur les capitaux propres										
Produit net de la vente d'actions .	37 399	12 937	15 416	951	195	143	1 694	2 715	2 393	955
Réinvestissement des distributions	358	—	—	—	7	143	64	58	30	56
Coût des actions rachetées	(17 335)	(8 282)	(3 495)	(360)	(130)	(278)	(2 367)	(770)	(246)	(1 407)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres	20 422	4 655	11 921	591	72	8	(609)	2 003	2 177	(396)
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	20 571	5 174	12 244	638	64	(83)	(721)	1 665	2 074	(484)
Actif net										
Au début du semestre	128 091	54 550	37 496	3 054	824	4 295	10 608	9 309	4 035	3 920
À la fin du semestre	148 662 \$	59 724 \$	49 740 \$	3 692 \$	888 \$	4 212 \$	9 887 \$	10 974 \$	6 109 \$	3 436 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

États des résultats

Les montants sont exprimés en milliers de dollars (sauf les montants par action).

Semestres terminés les 31 mai	2011	2010
Revenus de placement		
Intérêts	— \$	— \$
Distributions de revenu provenant des fonds sous-jacents	3 015	2 625
	<u>3 015</u>	<u>2 625</u>
Charges		
Frais de gestion	1 835	1 282
Frais d'administration	256	182
Honoraires des membres du comité d'examen indépendant	—	—
Taxe de vente harmonisée	193	72
Total des charges	<u>2 284</u>	<u>1 536</u>
Revenu net (perte) de placement	<u>731</u>	<u>1 089</u>
Gain réalisé et non réalisé (perte)		
Gain net réalisé (perte) sur :		
Vente de parts des fonds sous-jacents	405	232
Conversion des devises	3	(5)
Distributions sur gains en capital provenant des fonds sous-jacents	4 973	926
Total du gain net réalisé (perte)	<u>5 381</u>	<u>1 153</u>
Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée :		
Fonds sous-jacents	4 320	(950)
Autres actifs nets libellés en devises	—	—
Total de la variation de la plus-value/moins-value nette non réalisée	<u>4 320</u>	<u>(950)</u>
Commissions et autres coûts liés au portefeuille	—	—
Gain net (perte)	<u>9 701</u>	<u>203</u>
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités	<u>10 432 \$</u>	<u>1 292 \$</u>

Autres renseignements :	2011	2010
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités		
Série A	3 965 \$	519 \$
Série B	3 790 \$	323 \$
Série F	340 \$	47 \$
Série F5	84 \$	13 \$
Série F8	35 \$	77 \$
Série T5	792 \$	127 \$
Série T8	706 \$	89 \$
Série S5	466 \$	30 \$
Série S8	254 \$	67 \$
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités, par action		
Série A	0,5480 \$	0,0836 \$
Série B	0,5448 \$	0,0691 \$
Série F	0,6446 \$	0,1328 \$
Série F5	0,8276 \$	0,1839 \$
Série F8	0,7339 \$	0,2253 \$
Série T5	0,7144 \$	0,1687 \$
Série T8	0,6266 \$	0,1021 \$
Série S5	0,7265 \$	0,0724 \$
Série S8	0,6662 \$	0,2062 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Semestre terminé le 31 mai 2011 (non audité)

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par action.)

1. Création de la Société

La Société de Structure de Capitaux Fidelity (la Société) est une société de placement à capital variable constituée le 30 août 2001 sous le régime des lois de l'Alberta. Le capital autorisé de la Société consiste en un nombre illimité d'actions de catégorie A avec droit de vote et en 100 catégories d'actions rachetables de fonds communs de placement. Actuellement, 59 catégories d'actions rachetables de fonds communs de placement sont offertes en séries A, B, F, F5, F8, I, I5, I8, S5, S8, T5 et T8.

La Catégorie Portefeuille Fidelity Équilibre de la Société de Structure de Capitaux Fidelity (la Catégorie) est une catégorie de la Société qui investit principalement dans une combinaison de fonds affiliés d'actions, de titres à revenu fixe et du marché monétaire (les fonds sous-jacents). La Catégorie offre des actions de série A, de série B, de série F, de série F5, de série F8, de série T5, de série T8, de série S5 et de série S8. Les actions de série A sont offertes à tous les investisseurs et comportent des frais de souscription différés (FSD). Les actions de série B sont offertes à tous les investisseurs et comportent des frais de souscription initiaux (FSI) et d'autres frais, lesquels sont inférieurs à ceux des actions de série A. Les actions de série A achetées avec l'option à FSD seront converties en actions de série B, comportant des frais de gestion inférieurs, un an après la fin de leur calendrier de rachat. Les actions de série F, de série F5 et de série F8 comportent aussi des frais inférieurs à ceux des actions de série A, de série B, de série T5, de série T8, de série S5 et de série S8 et sont généralement réservées aux investisseurs qui détiennent un compte sur honoraires auprès de courtiers ayant signé une entente d'admissibilité avec Fidelity Investments Canada s.r.l. (Fidelity). Les actions de série F5 et de série F8 ont essentiellement les mêmes caractéristiques que les actions de série F, sauf qu'elles donnent lieu mensuellement à des distributions composées du revenu net de placement ou d'un remboursement de capital, ou les deux, le cas échéant. Les actions de série T5 et de série T8 sont offertes à tous les investisseurs et comportent des FSD. Les actions de série S5 et de série S8 sont offertes à tous les investisseurs avec l'option à FSI et comportent d'autres frais, lesquels sont inférieurs à ceux des actions de série T5 et de série T8, respectivement. Les actions de série T5 et de série T8 ont essentiellement les mêmes caractéristiques que les actions de série A, sauf qu'elles donnent lieu mensuellement à des distributions composées du revenu net de placement ou d'un remboursement de capital, ou les deux, le cas échéant. Les actions de série S5 et de série S8 ont essentiellement les mêmes caractéristiques que les actions de série B, sauf qu'elles donnent lieu mensuellement à des distributions composées du revenu net de placement ou d'un remboursement de capital, ou les deux, le cas échéant. Les actions de série T5 et de série T8 acquises avec l'option à FSD seront converties en actions de série S5 et de série S8, respectivement, comportant des frais de gestion inférieurs et ce, un an après la fin de leur calendrier de rachat.

Fidelity est le gestionnaire de portefeuilles de la Catégorie. Pyramis Global Advisors, LLC (Pyramis), société affiliée à Fidelity, est le conseiller en valeurs des fonds sous-jacents.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, qui exigent que la direction fasse certaines estimations et formule certaines hypothèses à la date des états financiers. Les principales composantes des états financiers qui font l'objet d'une incertitude quant à leur évaluation sont les régularisations et la juste valeur des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales méthodes comptables de la Société et de la Catégorie sont résumées ci-après :

Normes comptables futures

Le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) avait l'intention d'adopter, à compter du 1^{er} janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (connues sous l'abréviation anglaise IFRS), telles qu'elles ont été publiées par le Conseil des normes comptables internationales. En janvier dernier, le CNC a reporté l'adoption des IFRS pour les sociétés d'investissement, dont les fonds de placement. Les sociétés d'investissement peuvent continuer d'appliquer les PCGR actuels jusqu'aux exercices débutant le 1^{er} janvier 2013 ou après cette date.

Le gestionnaire étudie et élabore actuellement un plan pour respecter l'échéancier de mise en œuvre susmentionné en ce qui concerne l'adoption des IFRS. Les éléments clés de ce plan comprennent les informations à fournir concernant les répercussions qualitatives et quantitatives de ces nouvelles normes dans les états financiers au 30 novembre 2013, le cas échéant, et la préparation des états financiers au 31 mai 2014 avec les données comparatives conformément aux IFRS. Les répercussions des IFRS sur les méthodes comptables et les décisions de mise en application porteront essentiellement sur la présentation des états financiers de la Catégorie et sur l'information financière. À l'heure actuelle, deux normes importantes pourraient avoir une incidence sur la présentation, soit l'IAS 32, Instruments financiers : Présentation et l'IAS 27, États financiers consolidés et individuels. Le gestionnaire de fonds examine présentement la structure de propriété des actions, ainsi que les placements de la Catégorie, afin d'évaluer les répercussions de ces normes. Selon l'évaluation actuelle du gestionnaire, aucun des changements occasionnés par l'adoption des IFRS n'aura de répercussions sur la valeur liquidative par action de la Catégorie. Toutefois, cette conclusion pourrait changer à la lumière de l'adoption de nouvelles normes ou de nouvelles interprétations des normes actuelles.

Évaluation des titres

La valeur des placements est calculée à la clôture des activités de la Bourse de Toronto (TSX), soit normalement à 16 h (heure de Toronto). Les placements sont considérés comme étant « détenus à des fins de transaction ». La Catégorie classe les données afférentes aux techniques d'évaluation utilisées pour calculer la valeur de ses placements dans une présentation hiérarchique qui comporte les trois niveaux présentés ci-dessous :

Niveau 1 – prix cotés sur les marchés actifs pour des placements identiques.

Niveau 2 – autres données observables importantes (y compris les prix cotés de placements similaires, les taux d'intérêt, la fréquence des remboursements anticipés, etc.).

Niveau 3 – données non observables (y compris les hypothèses propres à la Catégorie, lesquelles s'appuient sur les meilleurs renseignements disponibles).

2. Résumé des principales méthodes comptables – suite

Évaluation des titres – suite

Les changements apportés aux techniques d'évaluation peuvent donner lieu au transfert d'un placement d'un niveau à un autre au sein de la hiérarchie. Il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 au cours de la période. La valeur totale des placements, pour chaque niveau de données au 31 mai 2011 et au 30 novembre 2010, est présentée à la fin des titres en portefeuille de la Catégorie. Les techniques d'évaluation utilisées pour calculer la valeur des placements de la Catégorie en fonction des principales catégories sont comme suit :

Les placements dans les fonds sous-jacents sont évalués selon leur valeur liquidative par part à la clôture de la bourse chaque jour ouvrable et sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie. Les titres à court terme pour lesquels une cotation n'est pas aisément disponible sont évalués au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur, et sont classés dans le niveau 2.

Conversion des devises

Les titres et les autres actifs et passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de la période. Les achats et les ventes de titres, les revenus et les charges libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations respectives. Les effets de la fluctuation des taux de change sur les placements et sur les autres opérations libellées en devises sont compris respectivement dans le « Gain net réalisé et non réalisé (perte) sur les placements » et dans le « Gain net réalisé et non réalisé (perte) sur les opérations libellées en devises » de l'état des résultats.

Opérations sur titres, constatation des revenus et coûts de transaction

À des fins de préparation des états financiers, les placements et l'actif net par action de la Catégorie comprennent les opérations de négociation effectuées jusqu'à la clôture du dernier jour ouvrable de la période. La valeur liquidative par action utilisée pour le traitement des transactions des actionnaires est calculée à la clôture des activités de la TSX et comprend les opérations exécutées jusqu'à la fin du jour ouvrable précédent. Le coût des placements est établi selon la méthode du coût moyen et exclut les commissions et les autres coûts de transaction liés au portefeuille. Le revenu de placement est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu d'intérêt est cumulé à mesure qu'il est gagné. Les gains et les pertes réalisés à la vente de placements et la plus-value (moins-value) non réalisée des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements sous-jacents.

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés par la Catégorie dans l'achat et la vente de titres, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts liés au portefeuille » dans l'état des résultats. Le revenu de placement et les gains et les pertes nets réalisés et non réalisés sont répartis quotidiennement entre chacune des séries selon la proportion de l'actif net de chaque série par rapport à l'actif net total de la Catégorie. Les impôts étrangers sont comptabilisés selon l'interprétation, par la Catégorie, des règles fiscales et des taux d'imposition en vigueur dans les marchés étrangers où elle investit. Tous les revenus de placement, gains nets réalisés et non réalisés (pertes) et coûts de transaction (à l'exception des montants négligeables de revenu provenant des éléments de trésorerie et équivalents) sont attribuables aux placements qui sont considérés comme étant détenus à des fins de transaction. Les distributions de chaque fonds sous-jacent sont constatées par la Catégorie, le cas échéant, à la date ex-dividende, et ce, de la façon dont elles ont été versées.

Trésorerie et devises

Les éléments de trésorerie, y compris les équivalents, comprennent les dépôts en espèces et les titres de créance à court terme comportant une durée à l'échéance de moins de 90 jours à l'acquisition. Les devises comprennent les montants en espèces libellés dans une devise autre que le dollar canadien et déposés auprès du dépositaire pour faciliter le règlement des opérations sur titres libellées en devises.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et passifs peuvent inclure des montants à recevoir du dépositaire, de sociétés affiliées ou d'autres contreparties, ou des montants qui leur sont payables, relativement à des revenus à recevoir, des opérations sur les placements, des opérations sur les actions, des charges courues et d'autres opérations non réglées à la fin de la période. Ces montants sont classés à titre de prêts et créances ou de passifs financiers et sont enregistrés au coût ou au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur.

Frais liés aux opérations à court terme

Les actions rachetées ou transférées dans les 30 jours suivant la date d'achat sont assujetties à des frais d'opérations à court terme correspondant à 1,00 % du produit du rachat ou du transfert des actions. Les actions de la Catégorie détenues entre 31 et 90 jours peuvent être assujetties à des frais d'opérations à court terme correspondant à 1,00 % de la valeur des actions rachetées ou transférées. Ces frais sont prélevés par la Catégorie et comptabilisés comme un apport au capital libéré de la Catégorie, au poste « Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres » de l'état de l'évolution de l'actif net.

Actif net lié aux activités, par action

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités par action figurant dans l'état des résultats représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités de chaque série, divisée par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de chaque série au cours de la période.

Prises en pension

Un fonds sous-jacent peut conclure des ententes de prise en pension individuellement ou conjointement avec d'autres Fonds Fidelity. Les soldes dormants sont virés dans un ou plusieurs comptes de transaction conjoints. Ces soldes sont ensuite investis dans des prises en pension en vertu desquelles le fonds sous-jacent fait l'acquisition de titres du gouvernement canadien ou américain auprès d'une contrepartie et convient de les revendre à cette contrepartie, à un prix supérieur, à une date future précise. La différence de prix est inscrite à titre de revenu d'intérêt. Le risque de crédit découle de la possibilité que la contrepartie manque à son engagement de racheter les titres en question.

Notes afférentes aux états financiers (non audités) – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par action.)

2. Résumé des principales méthodes comptables – suite

Prises en pension – suite

Pour atténuer ce risque, le fonds sous-jacent traite avec des contreparties que Fidelity considère comme acceptables et prend livraison des titres en guise de garantie. La valeur de la garantie doit être au moins égale à 102 % de la valeur marchande des sommes investies. Toute prise en pension ouverte à la fin de la période est présentée dans les titres en portefeuille.

3. Charges

Frais de gestion

Fidelity assure les fonctions de gestionnaire de la Catégorie. En contrepartie de ses services de gestion, Fidelity reçoit de la Catégorie des frais de gestion mensuels fondés sur l'actif net moyen de chaque série, calculés quotidiennement et payables mensuellement. Pour éviter le dédoublement des frais, aucuns frais de gestion ne sont imputés aux parts de série O de chaque fonds sous-jacent. Le taux des frais de gestion annuels de chaque série est comme suit :

	Taux des frais de gestion annuels
Série A	1,95 %
Série B	1,80 %
Série F	0,80 %
Série F5	0,80 %
Série F8	0,80 %
Série T5	1,95 %
Série T8	1,95 %
Série S5	1,80 %
Série S8	1,80 %

Frais d'administration

Fidelity impute des frais d'administration fixes à la Catégorie au lieu de certaines charges variables. Pour sa part, Fidelity est responsable de toutes les charges d'exploitation de la Catégorie, à l'exception de certains frais liés aux catégories, dont les honoraires et les charges des membres du comité d'examen indépendant (CEI), les taxes, les commissions de courtage et les intérêts débiteurs. Les frais d'administration s'ajoutent aux frais de gestion. Tout dépendant de la valeur liquidative de la Catégorie, le taux annuel des frais d'administration se situera dans l'une des trois catégories suivantes : moins de 100 millions de dollars (Catégorie 1), entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars (Catégorie 2) et plus de 1 milliard de dollars (Catégorie 3). Constatés quotidiennement et payables mensuellement, les frais d'administration sont calculés selon un pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative de chaque série d'actions et sont comme suit :

	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3
Série A	0,292 %	0,282 %	0,272 %
Série B	0,242 %	0,232 %	0,222 %
Série F	0,245 %	0,245 %	0,245 %
Série F5	0,245 %	0,245 %	0,245 %
Série F8	0,245 %	0,245 %	0,245 %
Série T5	0,283 %	0,273 %	0,263 %
Série T8	0,283 %	0,273 %	0,263 %
Série S5	0,233 %	0,223 %	0,213 %
Série S8	0,233 %	0,223 %	0,213 %

Honoraires des membres du comité d'examen indépendant

Conformément à la Norme canadienne 81-107, le CEI examine toutes les questions de conflits d'intérêts que le gestionnaire lui soumet et formule une recommandation ou approuve la ligne de conduite, selon le cas, qui sert le meilleur intérêt des fonds. Le CEI se compose actuellement de quatre membres, indépendants de Fidelity et de ses sociétés affiliées. Les membres du CEI sont rémunérés au moyen d'honoraires annuels et de jetons de présence par réunion ainsi que par le remboursement des dépenses associées aux responsabilités du CEI. Ces coûts sont répartis parmi les catégories individuelles proportionnellement à leurs actifs.

Taxe de vente harmonisée (TVH)

Le 1^{er} juillet 2010, les gouvernements de certaines provinces ont harmonisé leur taxe de vente provinciale avec la taxe sur les produits et services (TPS) du gouvernement fédéral. La TVH combine le taux de 5 % de la TPS et le taux de la taxe de vente provinciale (TVP) de certaines provinces. La TVH est calculée en tenant compte du lieu de résidence des actionnaires et de la valeur de leurs intérêts dans la Catégorie à certains moments donnés, plutôt qu'en fonction de l'emplacement du gestionnaire. Un taux combiné est appliqué pour chacune des séries de la Catégorie en fonction des placements proportionnels par province des actionnaires en utilisant le taux de la TVH de chaque province ou, dans le cas des provinces qui ne participent pas à la TVH, le taux de la TPS. Le montant présenté à l'état des résultats pour la période précédant le 1^{er} juillet 2010 représente la TPS seulement.

4. Imposition et dividendes

La Société est admissible à titre de société de placement à capital variable en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). À des fins fiscales, la Société est considérée comme une seule entité juridique et n'est donc pas imposée par catégorie. Elle a fixé au 30 novembre la fin de son exercice et elle verse vers cette date tous les dividendes de sociétés canadiennes gagnés durant l'exercice, s'il y a lieu. Le cas échéant, les gains en capital réalisés durant l'exercice sont versés à titre de dividendes sur les gains en capital dans les 60 jours suivant la fin de l'exercice. Les dividendes sont déclarés séparément pour chacune des séries. Les distributions par action pour chaque série sont présentées ci-dessous :

Remboursement de capital	Semestre terminé le	Semestre terminé le
	31 mai 2011	31 mai 2010
Série F5	0,3300 \$	0,3240 \$
Série F8	0,4980	0,4920
Série T5	0,3240	0,3190
Série T8	0,4860	0,4810
Série S5	0,3240	0,3190
Série S8	0,4920	0,4870

Les pertes en capital nettes de la Société peuvent servir à réduire les gains en capital attribuables à la Société dans son ensemble, indépendamment de la catégorie d'où découlent ces gains ou pertes en capital. Les pertes autres qu'en capital attribuables à une série donnée d'une catégorie peuvent servir à réduire le revenu ou le revenu imposable de toute série d'une catégorie.

Les écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale donnent naissance à des actifs et des passifs d'impôts futurs. Un passif d'impôts futurs est créé lorsque la valeur marchande du portefeuille d'une catégorie dépasse son coût. Comme les impôts à payer par les catégories sur les gains en capital sont remboursables en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), les passifs d'impôts futurs sont contrebalancés par les impôts remboursables futurs ainsi créés. Si le coût d'un portefeuille est supérieur à sa valeur marchande, un actif d'impôts futurs est créé. Étant donné le caractère incertain lié à la réalisation de cet actif d'impôts futurs, une provision pour moins-value est comptabilisée. Les pertes en capital nettes et les pertes autres qu'en capital inutilisées présentées ci-dessous représentent, pour les catégories, un actif d'impôts futurs pour lequel une provision pour moins-value a été comptabilisée. De ce fait, aucun avantage net n'est comptabilisé par les catégories.

À la fin de la dernière année d'imposition, la Société disposait de pertes en capital nettes totalisant 9 288 \$ et des pertes autres qu'en capital reportées suivantes :

Date d'échéance des pertes autres qu'en capital	
2014	7 551 \$
2015	8 450
2029	13 640
2030	21 129
Total des pertes autres qu'en capital	<u>50 770 \$</u>

5. Frais de souscription

Selon l'option à FSI, Fidelity déduit les frais de souscription des montants investis par les actionnaires et les verse aux courtiers à titre de commissions. Les frais de souscription peuvent varier de 0 % à 5 % pour les actions de série B, de série S5 et de série S8.

Selon l'option à FSD, Fidelity verse aux courtiers une commission de 4,9 % du montant investi et impute des frais aux actionnaires au rachat des actions de série A, de série T5 et de série T8 lorsque celui-ci survient au cours des six années suivant la date d'achat. Les frais de souscription différés sont basés sur un barème de taux dégressif et varient entre 6 % et 1,5 % du coût initial des actions.

Selon l'option à FSD réduits, Fidelity verse aux courtiers une commission de 1 % du montant investi et impute des frais aux actionnaires si les actions de série A, de série T5 et de série T8 sont rachetées dans les deux ans suivant leur achat. Les frais de souscription différés réduits représentent 2 % du coût initial des actions.

Selon l'option à FSD réduits 2, Fidelity verse aux courtiers une commission de 2,5 % du montant investi et impute des frais aux actionnaires si les actions de série A, de série T5 et de série T8 sont rachetées dans les trois ans suivant leur achat. Les frais de souscription différés réduits 2 sont basés sur un barème de taux dégressif et varient entre 3 % et 2 % du coût initial des actions.

Aucuns FSI ne sont exigibles à l'achat d'actions de série A, de série F, de série F5, de série F8, de série T5 ou de série T8 de la Catégorie. Aucuns FSD ne sont exigibles au rachat d'actions de série B, de série F, de série F5, de série F8, de série S5 ou de série S8 de la Catégorie.

6. Rapprochement de l'actif net

La valeur liquidative par action est calculée en fonction de la valeur des placements basée sur le cours de la dernière opération sur le titre en question. L'actif net par action est calculé en fonction de la valeur des placements basée sur le dernier cours acheteur du titre en question.

Notes afférentes aux états financiers (non audités) – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par action.)

6. Rapprochement de l'actif net – suite

Comme les placements de la Catégorie sont évalués en fonction de la valeur liquidative par part de clôture de chaque fonds sous-jacent, il n'y a aucune répercussion sur l'actif net par action de la Catégorie conformément aux PCGR du Canada.

7. Capitaux propres

La Société compte 59 catégories d'actions rachetables de fonds communs de placement. La Catégorie est offerte dans les séries d'actions suivantes : les actions de séries A, B, F, F5, F8, T5, T8, S5 et S8. Le capital de chaque série de la Catégorie est divisé en un nombre illimité d'actions de valeur égale. Toutes les actions d'une série d'une catégorie occupent le même rang au chapitre des distributions. L'actionnaire d'une catégorie a droit à un vote pour chaque dollar qu'il détient sous forme d'actions. Les porteurs de fractions d'actions ont les mêmes droits de façon proportionnelle. La Catégorie n'est généralement assujettie à aucune restriction ni à aucune exigence particulière en ce qui concerne les besoins en capital relatifs à l'achat et au rachat d'actions, bien que Fidelity puisse occasionnellement suspendre temporairement le droit des actionnaires de racheter des actions et reporter ainsi le versement du produit du rachat. Les mouvements pertinents attribuables aux actionnaires figurent à l'état de l'évolution de l'actif net. Conformément aux objectifs et aux politiques de gestion du risque énoncés dans les notes portant sur les risques associés aux instruments financiers, la Catégorie cherche à investir les sommes reçues en vertu des achats d'actions dans des placements appropriés, tout en maintenant une liquidité suffisante pour répondre aux demandes de rachat. La Catégorie assure cette liquidité en investissant la majorité de son actif dans des placements pouvant être facilement vendus et en tirant parti de la possibilité d'emprunter jusqu'à 5 % de son actif net total.

Les actions de série A achetées avec les options à FSD, à FSD réduits et à FSD réduits 2 seront automatiquement converties en actions de série B, comportant des frais de gestion inférieurs, un an après la fin de leur calendrier de rachat respectif. Les actions de série T5 et de série T8 acquises avec les options à FSD, à FSD réduits et à FSD réduits 2 seront automatiquement converties en actions de série S5 et de série S8, respectivement, comportant des frais de gestion inférieurs, un an après la fin de leur calendrier de rachat respectif.

Opérations sur les capitaux propres

Les opérations de chaque série sont les suivantes :

	Actions en circulation au début du semestre			Actions en circulation à la fin du semestre			Capital-actions à des fins juridiques	
	Souscrites	Réinvesties	Rachetées	Par action	Total			
Semestre terminé le 31 mai 2011								
Série A	6 922	1 712	—	(1 006)	7 628	9,4034 \$	71 731 \$	
Série B	6 156	2 455	—	(642)	7 969	9,5032	75 729	
Série F	496	128	—	(62)	562	9,6525	5 423	
Série F5	92	36	1	(24)	105	12,6378	1 327	
Série F8	55	16	—	(19)	52	11,4067	589	
Série T5	1 036	205	5	(78)	1 168	11,8673	13 856	
Série T8	972	356	6	(87)	1 247	10,5767	13 190	
Série S5	581	180	6	(45)	722	12,0222	8 684	
Série S8	327	118	4	(20)	429	10,8712	4 662	
Semestre terminé le 31 mai 2010								
Série A	5 916	1 373	—	(886)	6 403	9,0510	57 958	
Série B	4 040	1 623	—	(370)	5 293	9,0892	48 109	
Série F	321	97	—	(37)	381	8,9814	3 421	
Série F5	63	14	1	(10)	68	12,6037	858	
Série F8	348	11	12	(22)	349	11,8825	4 142	
Série T5	828	131	5	(182)	782	12,0366	9 409	
Série T8	769	223	5	(64)	933	11,0920	10 347	
Série S5	314	183	2	(19)	480	12,1640	5 843	
Série S8	322	77	5	(114)	290	11,5593	3 349	

8. Risques associés aux instruments financiers

En raison de ses activités, la Catégorie est exposée à divers risques associés aux instruments financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité, l'autre risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change. Pyramis tente de minimiser les répercussions potentiellement négatives de ces risques sur la performance de chaque fonds sous-jacent en faisant appel à des gestionnaires de portefeuilles chevronnés, en effectuant un suivi quotidien des positions de chaque fonds sous-jacent et des événements marquants au sein du marché et en diversifiant le portefeuille de placements selon les restrictions imposées par le mandat de placement. La Catégorie et chaque fonds sous-jacent peuvent recourir à des instruments financiers dérivés pour atténuer leur exposition à certains risques.

Pyramis vise à dégager un rendement supérieur à celui de l'indice de référence, et ce, sur une base régulière. C'est principalement en investissant dans un portefeuille diversifié dont les titres sont issus de nombreux secteurs du marché que Pyramis remédie au risque non systématique. La sélection qualitative fondamentale des titres adoptée par Pyramis est également bien diversifiée parmi bon nombre d'analystes.

8. Risques associés aux instruments financiers – suite

Au lieu de se fier à un processus d'évaluation unique ou à un modèle quantitatif qui présume de façon implicite que la valeur ajoutée des rendements de certains secteurs ou styles de gestion se perpétuera dans l'avenir, les analystes de Pyramis sélectionnent les titres en ayant recours à leurs propres processus d'évaluation.

La Catégorie vise à dégager un rendement global élevé.

La Catégorie a recours à une approche équilibrée. Elle investit dans des Fonds Fidelity sous-jacents (collectivement appelés les fonds sous-jacents) qui détiennent principalement une combinaison de titres de participation et de titres à revenu fixe canadiens et étrangers, misant davantage sur les titres canadiens.

La Catégorie fait partie d'un groupe de six portefeuilles qui investissent dans de nombreuses catégories d'actif. Ces portefeuilles ont été conçus pour offrir aux investisseurs une gamme d'options de placement diversifiées. La Catégorie a recours à une approche équilibrée et convient aux investisseurs qui tolèrent un risque de faible à modéré. La Catégorie vise une répartition neutre de 35 % de titres à revenu fixe et de 65 % d'actions. La Catégorie est gérée de façon à maintenir un profil risque-rendement uniforme. C'est pourquoi la répartition de son actif déroge peu de sa composition neutre. La conception, la construction ainsi que le suivi et la gestion continus du portefeuille incombent à Fidelity. La Catégorie fait l'objet d'une gestion active et d'un suivi quotidiens pour assurer qu'elle respecte son mandat. De façon générale, Fidelity prévoit apporter des changements graduels, plutôt que brusques, à la répartition de l'actif.

La répartition de l'actif neutre de la Catégorie est passée en revue et réévaluée chaque trimestre à l'aide d'un processus quantitatif et qualitatif à la fois rigoureux et exclusif à Fidelity. Cet examen a pour but d'optimiser la répartition de l'actif de la Catégorie pour qu'elle respecte son objectif de placement fondamental et de confirmer que le profil risque-rendement cible de la Catégorie demeure inchangé.

La Catégorie est plus diversifiée et est considérée comme étant moins risquée que les catégories qui investissent surtout dans des actions ou des titres à revenu fixe. Sa valeur peut varier lorsque le prix des actions ou des titres à revenu fixe change. Le risque est plus élevé lorsque la Catégorie investit une plus grande partie de son actif dans une catégorie d'actif donnée. La Catégorie comporte les mêmes risques que ses fonds sous-jacents.

Un groupe affecté à la conformité des placements effectue le suivi quotidien du risque lié au portefeuille et l'examine mensuellement. De plus, chaque portefeuille est assujéti à une analyse trimestrielle formelle. Le groupe affecté à la conformité, les gestionnaires de portefeuilles et les analystes principaux participent à une analyse trimestrielle du portefeuille. Les portefeuilles associés à chaque stratégie sont évalués les uns par rapport aux autres et comparativement à leur indice de référence.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à une obligation ou à un engagement conclu avec la Catégorie. La Catégorie peut être exposée à un risque de crédit indirect par l'entremise de ses placements dans les fonds sous-jacents.

La Catégorie atténue le risque de crédit associé à certains fonds sous-jacents d'obligations canadiennes en investissant principalement dans des instruments cotés ou émis par des contreparties cotées, qui comportent une notation d'au moins « BB », telle qu'elle a été déterminée par Moody's Investor Services, Inc. ou par S&P®. Pyramis effectue un suivi des titres de certains fonds sous-jacents au moment de l'achat pour s'assurer que ces fonds sous-jacents n'investissent pas plus de 5 % de leur actif dans des titres de créance comportant une notation « BB ou moins » et pas plus de 35 % dans des titres de créance comportant une notation « BBB ou moins ».

Un fonds sous-jacent peut conclure des ententes de prise en pension garanties qui peuvent l'exposer à un risque de crédit dans l'éventualité où la contrepartie manque à son obligation contractuelle. Pour gérer ce risque, le fonds sous-jacent prend livraison des titres sous-jacents à titre de garantie et traite avec des contreparties dont la capacité financière est jugée suffisante selon l'examen indépendant de Fidelity.

Outre les détails susmentionnés, la Catégorie n'était exposée à aucun risque de crédit important relativement à ses contreparties, que ce soit au 31 mai 2011 ou au 30 novembre 2010.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que la Catégorie soit incapable de régler ou de respecter ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. La Catégorie est exposée à des rachats en espèces d'actions rachetables sur une base quotidienne. Les actions rachetables sont rachetées sur demande, au gré de l'actionnaire. La transaction est conclue en fonction de la valeur liquidative par action de la Catégorie au moment du rachat.

La Catégorie maintient une liquidité suffisante en investissant la majorité de son actif dans des fonds sous-jacents pouvant facilement être vendus et grâce à la possibilité d'emprunter jusqu'à 5 % de son actif net au dépositaire afin de financer les rachats.

Au 31 mai 2011 et au 30 novembre 2010, la Catégorie ne détenait pas de passifs financiers comportant une échéance supérieure à 3 mois.

Exposition des fonds sous-jacents à l'autre risque de prix, au risque de taux d'intérêt et au risque de change

L'autre risque de prix correspond au risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en fonction des changements des cours du marché (autres que ceux causés par le risque de taux d'intérêt ou le risque de change), que ces fluctuations soient causées par des facteurs propres à un placement individuel ou à sa société émettrice, ou par tous les facteurs ayant des incidences sur tous les instruments négociés sur un marché ou au sein d'un segment du marché. Tous les titres sont assujéti au risque de perte de capital. Pour gérer ce risque, la Catégorie a recours à une sélection prudente des titres et d'autres instruments financiers qui est conforme à la stratégie de placement. Les placements de la Catégorie sont exposés à l'autre risque de prix découlant de l'incertitude liée au prix des instruments dans le futur. La Catégorie peut être exposée à l'autre risque de prix de façon indirecte par l'entremise de ses placements dans les fonds sous-jacents.

Notes afférentes aux états financiers (non audités) – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par action.)

8. Risques associés aux instruments financiers – suite

Exposition des fonds sous-jacents à l'autre risque de prix, au risque de taux d'intérêt et au risque de change – suite

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque associé aux instruments financiers portant intérêt détenus dans le portefeuille de placements, comme les obligations. La Catégorie est exposée au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue en raison des variations de taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Tout élément de trésorerie et équivalent excédentaire est investi dans des placements assortis de taux d'intérêt à court terme du marché. La Catégorie peut être exposée à un risque de taux d'intérêt indirect par l'entremise de ses placements dans les fonds sous-jacents.

Le risque de change correspond au risque associé aux instruments financiers libellés en une devise autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle de la Catégorie. La Catégorie est exposée au risque que la valeur d'un titre libellé en une autre devise varie en raison des fluctuations du taux de change. Le risque de change ne découle pas d'instruments financiers qui sont des éléments non monétaires, comme les placements en actions, ou de contrats de change à terme liés à de tels éléments non monétaires. La Catégorie considère le risque de change afférent aux actifs et aux passifs non monétaires comme faisant partie de l'autre risque de prix, et non du risque de change. La Catégorie peut être exposée à un risque de change indirect par l'entremise de ses placements dans les fonds sous-jacents.

Les fonds sous-jacents peuvent aussi se couvrir contre les fluctuations d'autres devises en ayant recours à des contrats de change à terme. Par exemple, les fonds sous-jacents couverts contre les risques de change ont recours à des instruments dérivés pour tenter de minimiser leur exposition à la fluctuation des devises, comme le dollar américain, l'euro et le yen, par rapport au dollar canadien.

Les tableaux ci-dessous font état de l'incidence, sur l'actif net de la Catégorie, de changements raisonnables et possibles du rendement relatif à chaque stratégie à laquelle la Catégorie est exposée par l'entremise des fonds sous-jacents dans lesquels elle investit. L'incidence sur l'actif net est calculée en appliquant un mouvement possible de 5 %, déterminé pour chaque stratégie en pourcentage de l'actif net de la Catégorie. Cette analyse repose sur l'hypothèse voulant que le rendement relatif à chaque stratégie ait augmenté ou diminué, tel qu'il a été divulgué, toutes autres variables étant demeurées égales par ailleurs. Les fonds du marché monétaire sont peu sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt étant donné la nature à court terme des titres qu'ils détiennent. Dans le cadre de l'analyse de sensibilité, l'incidence sur l'actif net ne tient pas compte des fonds du marché monétaire.

Les renseignements sur les risques sous-jacents présentés dans les tableaux ci-dessous représentent les risques de marché auxquels les diverses stratégies sont exposées. Les lettres I, C et A représentent respectivement le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix.

Stratégie

	Exposition aux risques sous-jacents	Nombre de Fonds	Incidence sur l'actif net en fonction d'une augmentation ou d'une diminution de 5 % (en milliers de dollars)
Au 31 mai 2011			
Actions canadiennes	A	3	3 892 \$
Actions mondiales et internationales	A	3	2 237
Actions américaines	A	1	1 107
Revenu fixe canadien	I	1	2 770
Revenu fixe mondial	I	1	550
Revenu fixe américain	I	1	554
TOTAL		<u>10</u>	<u>11 110 \$</u>
Au 30 novembre 2010			
Actions canadiennes	A	3	3 106 \$
Actions mondiales et internationales	A	3	1 766
Actions américaines	A	1	885
Revenu fixe canadien	I	1	2 219
Revenu fixe mondial	I	1	442
Revenu fixe américain	I	1	443
TOTAL		<u>10</u>	<u>8 861 \$</u>



Société de Structure de Capitaux Fidelity
407 2nd Street S.W., Suite 1100
Calgary, Alberta T2P 2Y3

Gestionnaire et agent chargé de la tenue des registres

Fidelity Investments Canada s.r.i.
483 Bay Street, Suite 300
Toronto, Ontario M5G 2N7

Dépositaire

Compagnie Trust CIBC Mellon
Toronto, Ontario

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Toronto, Ontario

Visitez notre site Web à

www.fidelity.ca

ou communiquez avec le Service à la clientèle de Fidelity
au 1 800 263-4077

Les Fonds communs de placement Fidelity sont vendus par des spécialistes en placements inscrits. Chaque Fonds est accompagné d'un prospectus simplifié qui contient des renseignements importants sur le Fonds, notamment les objectifs de placement, les options d'achat et les frais applicables. Veuillez vous procurer un exemplaire de ce document, lisez-le attentivement et consultez votre spécialiste en placements avant d'investir. Comme pour chaque type d'investissement, le placement dans des fonds communs de placement comporte des risques. Il n'y a aucune garantie que le Fonds réalisera ses objectifs de placement. La valeur liquidative, le rendement des titres ainsi que le rendement de votre placement peuvent varier à l'occasion selon la conjoncture boursière. Les investisseurs peuvent réaliser un profit ou subir une perte à la vente de leurs parts d'un Fonds Fidelity. Les Fonds Fidelity mondiaux peuvent être plus volatils que les autres Fonds Fidelity, car ils concentrent leurs placements dans un seul secteur et dans un nombre restreint d'émetteurs. Aucun Fonds n'est censé constituer en soi un programme de placement complet et diversifié et le rendement passé ne constitue pas une garantie ni un indicateur des résultats à venir. Il n'y a aucune garantie que la valeur liquidative du Fonds Fidelity Marché monétaire Canada et du Fonds Fidelity Marché monétaire É.-U. demeurera fixe. La répartition des placements des Fonds est présentée en vue d'illustrer la façon dont un Fonds peut investir et pourrait ne pas représenter les placements actuels ou futurs d'un Fonds. Les placements d'un Fonds peuvent varier en tout temps.